



CENTURY 21

6 Avenue Charles de Gaulle  
81300 GRAULHET**BAREME GESTION LOCATIVE**

à compter du 01/01/2020



PRESTATIONS INCLUSES	Service CONFORT	Service PRIVILEGE	Coût hors forfait
<b>En % HT de l'encaissement</b>	<b>7.08 %</b>	<b>8 %</b>	
Emission des avis de quittance, encaissement des loyers, charges et allocations	•	•	
Délivrance des quittances et reçus	•	•	
Lettre de rappel / 1 <sup>ère</sup> relance par lettre recommandée / recouvrement amiable	•	•	
Révision des loyers	•	•	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	•	•	
Décompte lors du départ du locataire	•	•	
Gestion des provisions pour charges	•	•	
Tenue de la comptabilité propriétaire	•	•	
Acompte mensuel des fonds perçus / Syndic	•	•	
Déclaration de départ du locataire auprès de la perception	•	•	
Assurance risques locatifs : demande annuelle de l'attestation : chaudière / cheminée / climatiseur	•	•	
Demande de devis pour travaux	•	•	
Réparations urgentes ou inférieures à 200 € TTC	•	•	
Etablissement et envoi des éléments pour l'aide à la déclaration des revenus fonciers	•	•	
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)	•	•	Pénalités de retard au profit du mandataire
<b>PRESTATIONS OPTIONNELLES</b>	<b>Service CONFORT</b>	<b>Service PRIVILEGE</b>	<b>Coût hors forfait</b>
Assurance loyers impayés (ALI)	○	○	3,5% TTC
Gestion des sinistres : déclaration, représentation du propriétaire en expertise, établissement des devis et suivi des travaux, encaissement des indemnités et reversement après contrôle	•	○	250 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (inférieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	•	○	150 € TTC par dossier
Gestion technique d'entretien courant (supérieur à 1 500 € TTC) : devis si nécessaire, demande d'accord au propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle	○	○	200 € TTC par dossier
Montage d'un dossier ANAH, rendez-vous auprès des services administratifs et obtention des fonds	○	○	250 € TTC
Représentation des propriétaires en Assemblée Générale	○	•	150 € TTC